

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## EXPOSITION DES ARTISTES AMATEURS

**À retourner au plus tard le 13 mai 2024**

### RÈGLEMENT

#### ❖ **Présentation :**

La Ville de Puisserguier organise, cet été, la 3<sup>ème</sup> édition de l'exposition des artistes amateurs.

Cette exposition collective d'œuvres est ouverte à l'ensemble des artistes amateurs **ne disposant pas de N° de SIRET et résidant exclusivement à Puisserguier.**

Cette exposition se tiendra à la Maison du Peuple (Avenue de Narbonne) du **vendredi 19 au vendredi 26 juillet 2024 (matin).**

**Les artistes acceptent d'exposer gratuitement** leurs œuvres à la Maison du Peuple. **Aucuns frais d'inscription** ni d'exposition n'est demandé aux artistes.

La Mairie décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou avarie de quelque nature que ce soit, concernant l'œuvre exposée. Les frais d'assurance sont à la charge de l'artiste exposant. L'exposant devra **fournir une attestation d'assurance « Responsabilité civile »** pour l'utilisation d'une salle communale.

La commune met à disposition de chaque artiste **2 grilles d'exposition** d'un mètre sur deux chacune.

Les artistes souhaitant participer à cette exposition sont invités à compléter le dossier de candidature et à le renvoyer accompagné des pièces à joindre au dossier **avant le 13 mai 2024.**

#### ❖ **Modalités d'inscription et consignes à respecter :**

- Préciser la technique utilisée (cf tableau sur la fiche de candidature) : collage, dessin, gravure, peinture, photographie, vitraux, ... ;
- Les œuvres doivent être munies **impérativement** au dos d'un **système d'accrochage solide** permettant un centrage correct ;
- Les œuvres doivent obligatoirement être accompagnées des mentions suivantes : nom de l'artiste et l'intitulé de l'œuvre.
- La présence de l'exposant est impérative pendant la durée de l'exposition. Un planning sera établi avec tous les artistes.
- Les œuvres déjà exposées l'an passé ne devront pas être installées. Nous privilégions la nouveauté.

#### ❖ **Dépôt des œuvres :**

Les œuvres sélectionnées devront être installées, le **jeudi 18 juillet entre 14h00 et 17h00.**  
Les œuvres devront être retirées le **vendredi 26 juillet 2024 entre 14h00 et 17h00.**

**L e     /     / 2 0 2 4 à**



**EXPOSITION DES ARTISTES AMATEURS**  
**À retourner au plus tard le 13 mai 2024**  
**FICHE DE CANDIDATURE**

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
NOM ARTISTE : .....  
ADRESSE : .....  
TÉLÉPHONE : .....  
COURRIEL : ..... @ .....

Titre des œuvres	Technique utilisée	Format

- J'autorise la Ville de Puisserguier à conserver mes données personnelles dans le cadre de l'organisation de cette exposition pendant une durée d'un an, elles ne seront, en aucun cas, diffusées. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant [mairie@ville-puisserguier.com](mailto:mairie@ville-puisserguier.com)
  
- J'accepte que mon nom d'artiste ou mon nom de famille soit affiché sous mes œuvres durant l'exposition.

**Pièces à joindre au dossier :**

- L'attestation de responsabilité civile ;
- Le règlement signé.

**Dossier à retourner avant le 13 mai 2024 :**

1. **Par courriel :** [mairie@ville-puisserguier.com](mailto:mairie@ville-puisserguier.com)  
OU
2. **Par voie postale à ou dépôt direct :** Mairie de Puisserguier  
10 Boulevard Jean Jaurès 34620 PUISSERGUIER

**+ D'INFOS :**